



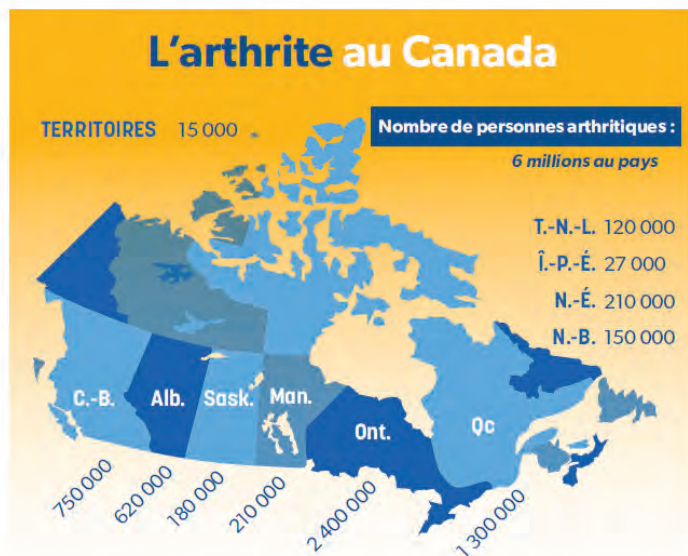
Guide des événements

À propos de la Société de l'arthrite du Canada

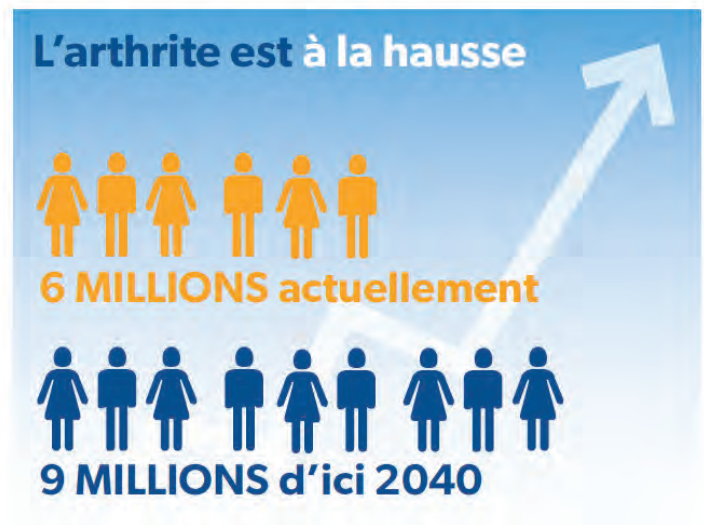
La Société de l'arthrite du Canada est dédiée à éradiquer l'arthrite. Elle représente les six millions de Canadiens qui vivent avec l'arthrite aujourd'hui, ainsi que les millions d'autres qui sont touchés par la maladie ou à risque de la développer. Grâce à la confiance et au soutien de nos donateurs et de ses bénévoles, la Société de l'arthrite du Canada combat le feu de l'arthrite par la recherche, la défense de la cause, l'innovation, l'information et le soutien.

L'importance de votre soutien

Aujourd'hui, un adulte canadien sur cinq doit composer quotidiennement avec la douleur de l'arthrite. Si l'on ne porte pas sérieusement attention à cette maladie et à ses conséquences, le nombre de personnes atteintes d'arthrite augmentera de 50 % d'ici 2040 ans. Organiser une activité de collecte de fonds est un excellent moyen de sensibiliser les gens, de recueillir des fonds et de transformer la vie des personnes atteintes d'arthrite. C'est également une manière stimulante de présenter une cause que vous avez à cœur à vos amis, votre famille et votre réseau.



Source : ACREU 2019, selon l'ESCC 2015-2017 (provinces) et l'ESCC 2015-2016 (territoires).



Source : ACREU 2019, selon l'ESCC 2015-2017.



Source : ACREU 2019, selon l'ESCC 2015.



Source : ACREU 2019, selon l'ESCC 2015-2017

Liste de contrôle

Élaborez un plan

- ▼ Communiquez avec la Société de l'arthrite du Canada – nous sommes là pour aider et nous aimerions connaître vos idées et les manières de soutenir votre événement.
- ▼ Où se déroulera votre activité?
- ▼ Quel est votre objectif financier?
- ▼ Comment allez-vous récolter les fonds?
- ▼ Avez-vous besoin de licences ou de permis (bingo, tirage, alcool)?

Établissez un budget

- ▼ Vous devrez engager des dépenses en lien avec votre activité. Créer un budget vous aidera à garantir que vous couvrez vos dépenses et que vous êtes en mesure de récolter des fonds pour la Société de l'arthrite du Canada.
- ▼ Consultez nos ressources, vous y trouverez un modèle de résumé de budget d'évènement.

Fixez-vous un objectif de financement

- ▼ Les donateurs sont plus susceptibles de se sentir liés à la cause si vous avez un objectif concret. Chaque don contribue à changer la vie des six millions de Canadiens qui vivent avec l'arthrite.

Inscrivez votre activité

- ▼ Inscrivez votre activité en ligne à arthritis.ca/kidsonthemovefundraiser. Une fois votre activité inscrite, la Société de l'arthrite du Canada vous fournira avec plaisir des ressources et des outils pour vous aider dans votre collecte de fonds. Si vous ne souhaitez pas inscrire votre activité en ligne, mais que vous souhaitez tout de même communiquer avec la Société de l'arthrite du Canada au sujet de l'organisation de votre activité, veuillez remplir le formulaire de renseignements sur l'activité qui se trouve à la fin de ce guide ou envoyez-nous un courriel à info@arthrite.ca.

Recueillir des dons

- ▼ Si vous inscrivez votre activité à arthritis.ca/kidsonthemovefundraiser, vous aurez une page de collecte de fonds en ligne. Il s'agit d'un excellent moyen de récolter des fonds avant, durant et après votre activité. Vous pouvez aussi utiliser des formulaires de dons hors ligne durant votre activité (vous en trouverez dans nos ressources). Il est important de recueillir les renseignements des donateurs. En leur absence, la Société de l'arthrite du Canada ne peut pas délivrer de reçus officiels.

Après l'évènement

- ▼ Nous voulons avoir de vos nouvelles. Dites-nous comment les choses se sont passées et envoyez-nous des photos.

Comment la Société de l'arthrite du Canada peut-elle vous soutenir

Une fois que vous avez finalisé les détails de votre activité, inscrivez-la sur notre site Web. La Société de l'arthrite du Canada peut vous fournir les outils et les ressources dont vous avez besoin pour récolter des fonds en vue de transformer la vie des Canadiens atteints d'arthrite.

Ressources disponibles :

- ▼ **Du personnel** pour répondre à vos questions et vous soutenir dans la collecte de fonds et la planification de votre activité.
- ▼ **Du matériel publicitaire** qui démontre les retombées de vos efforts de collecte de fonds, comme des brochures de la Société de l'arthrite du Canada, des faits sur l'arthrite et des cartes de remerciement.
- ▼ **Des outils de collecte de fonds**, y compris des formulaires de dons et de budget.
- ▼ **Du soutien pour les communications**, comme des modèles de lettre de soutien et des logos d'évènement.
- ▼ **Du soutien après votre activité**, y compris des modèles de lettre de remerciement, des reçus officiels pour les donateurs au besoin et une reconnaissance appropriée pour l'activité.
- ▼ **L'utilisation du logo de la Société de l'arthrite du Canada**
Pour utiliser le logo officiel de la Société de l'arthrite du Canada, vous devez inscrire votre activité avec nous. La Société de l'arthrite du Canada doit approuver tout document à l'intention du public contenant son logo ou son image de marque. Si vous avez besoin d'une version haute résolution ou d'un autre format, veuillez communiquer avec nous à info@arthrite.ca

Au profit de



In Support of



Normes et lignes directrices

Il incombe à l'organisateur de l'activité d'informer ses commanditaires, les participants ainsi que le grand public du fait que la Société de l'arthrite du Canada est la bénéficiaire de l'activité et non l'organisatrice.

Tout matériel promotionnel produit par l'organisateur doit être soumis et approuvé par la Société de l'arthrite du Canada avant son impression ou sa diffusion.

L'organisateur est responsable d'obtenir tous les permis ainsi que toutes les licences et les assurances nécessaires à la tenue de l'activité.

La Société de l'arthrite du Canada ne peut être tenue responsable d'aucun dommage matériel ou corporel, d'aucun accident, ni d'aucune blessure découlant d'une telle activité.

La Société de l'arthrite du Canada se réserve le droit d'examiner les états financiers et les contrôles internes de l'activité à la demande de ses vérificateurs.

Éléments exclus du soutien offert par la Société de l'arthrite du Canada :

- ▼ Le financement ou le remboursement des dépenses liées à l'activité
- ▼ Les listes de donateurs ou de commanditaires
- ▼ La promotion ou la publicité de l'activité
- ▼ La présence garantie d'employés, de bénévoles ou de participants à votre activité. Même si nous aimerions beaucoup envoyer un représentant à votre activité de financement, nos ressources ne sont pas suffisantes pour répondre à toutes les demandes.
- ▼ La promotion ou la publicité de votre activité
- ▼ La présence d'assistants ou la vente de billets
- ▼ Les demandes de licences ou de permis (bingo, tirages, alcool ou assurance)
- ▼ Les prix, les produits pour une vente aux enchères ou les récompenses
- ▼ Des reçus officiels pour de l'argent ou des biens qui n'ont pas été reçus directement par un bureau de la Société de l'arthrite du Canada

Lignes directrices en matière de reçus officiels

En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, la Société de l'arthrite du Canada est tenue de respecter les règles et les règlements de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Il incombe à l'organisateur de l'activité de communiquer les politiques concernant les reçus officiels aux participants de votre activité. Veuillez vous familiariser avec les politiques de la Société de l'arthrite du Canada à cet égard et nous faire part de toute question ou de toute préoccupation. Pour de plus amples renseignements, visitez le www.cra-arc.gc.ca. Prenez note que pour les dons faits en ligne, le reçu officiel sera automatiquement généré et envoyé par courriel à l'adresse électronique utilisée par le donateur.

Un reçu officiel peut être délivré pour un don de 20 \$ ou plus fait à Bougez à votre façon si :

1. Le donateur n'a reçu aucun avantage en contrepartie de l'argent versé (les avantages comprennent : repas, alcool, divertissement, produit vendu aux enchères, place de stationnement, etc.).
2. Les fonds, ainsi qu'une liste complète des donateurs, avec leur adresse et les montants versés, sont reçus dans les 90 jours suivant l'activité.
3. Les fonds sont reçus avant le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle l'activité a eu lieu.

La Société de l'arthrite du Canada ne peut pas délivrer de reçu pour :

1. Les frais d'admission ou les droits de jeu (golf)
2. L'achat d'un article lors d'une vente aux enchères ou un tirage
3. Les dons en nature (biens ou services) pour une activité
4. Les commandites (la publicité et la promotion sont reçues en retour d'un paiement)
5. Nous ne délivrons pas de reçus officiels pour les organisations ayant un numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance, c.-à-d. d'autres organismes à but non lucratif

Les commanditaires et les parties ayant fait un don en nature peuvent recevoir sur demande une lettre reconnaissant leur contribution.

Les reçus officiels peuvent être délivrés pour les dons de moins de 20 \$ si le donateur en fait la demande

Au nom des six millions de Canadiens qui vivent avec l'arthrite, merci de votre soutien!

Faire la promotion de votre activité

Facebook

- ▼ Assurez-vous d'aller sur la page Facebook de la Société de l'arthrite du Canada et de cliquer sur « J'aime » : facebook.com/SocieteArthrite
- ▼ Lorsque vous nommez la Société de l'arthrite du Canada dans vos publications sur Facebook, ajoutez **@SocieteArthrite**.
- ▼ Lorsque vous téléchargez des images et des vidéos de votre activité, identifiez-les en ajoutant **@SocieteArthrite**.

Twitter

- ▼ Suivez la Société de l'arthrite du Canada à twitter.com/SocieteArthrite.
- ▼ Incluez **@SocieteArthrite** dans vos messages sur Twitter afin que nous puissions les repérer facilement.
- ▼ L'utilisation de #mots-clics est un excellent moyen de suivre des conversations sur Twitter.

Instagram

- ▼ Suivez-nous sur Instagram : [@ArthritisSociety](https://www.instagram.com/ArthritisSociety)
- ▼ Dans vos publications, vos histoires ou vos vidéos en boucle, utilisez **@ArthritisSociety** pour que nous puissions voir et partager votre activité.
- ▼ N'oubliez pas d'utiliser des #mots-clics!

YouTube

- ▼ Commencez par demander à un ami ou à un collègue de filmer votre activité avec une caméra d'appareil mobile ou une caméra numérique.
- ▼ Si vous n'avez pas de compte YouTube, vous pouvez en créer un à youtube.com. C'est simple et GRATUIT.
- ▼ Une fois votre compte créé, vous pouvez télécharger les vidéos de votre activité. Pour ce faire, suivez les étapes simples fournies sur YouTube.
- ▼ Pour les marqueurs, veuillez utiliser « arthrite » et « activité de bienfaisance » et tout autre marqueur approprié pour votre vidéo.
- ▼ YouTube vous suggérera également des marqueurs. N'oubliez pas d'entrer un titre et une description adéquate. Plus vous serez descriptif, plus les gens seront susceptibles de voir votre vidéo sur YouTube.
- ▼ Une fois votre vidéo téléchargée sur YouTube, assurez-vous d'envoyer le lien à info@arthrite.ca.

Renseignements sur l'activité

Veillez remplir ce formulaire et le retourner à info@arthrite.ca si vous ne voulez pas enregistrer votre activité en ligne.

Prénom _____ Nom _____

Téléphone _____

Adresse électronique _____

Adresse postale _____

Comment avez-vous entendu parler d'organiser une activité pour la Société de l'arthrite du Canada?

Pourquoi avez-vous décidé de soutenir la Société de l'arthrite du Canada?

Idée et nom de votre activité _____

Date de votre activité _____

Quels sont vos objectifs de collecte de fonds? Quel soutien de la Société de l'arthrite du Canada vous serait le plus utile?



Société de l'arthrite du Canada

220 Bay St, Suite 300

Toronto, ON M5J 2W4

Ligne sans frais : 1 800 321-1433

arthrite.ca

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 10807 1671 RR0003